



COMMUNIQUE SUR LA CONTRIBUTION DE L'ACE A LA COMMISSION DARROIS

L'**ACE** a été auditionnée par la Commission présidée par maître Jean Michel Darrois

L'**ACE** a toujours été favorable à la naissance d'une profession unifiée du droit incluant l'ensemble des professionnels du droit quelles que soient les modalités de leur exercice. Le droit est constitutif de notre société et chaque jour davantage à mesure que celle-ci se complexifie.

Le droit est facteur du développement économique, et notamment du développement des entreprises françaises à l'exportation. La position du droit français à l'international dépend des capacités de développement des professionnels du droit français.

Pour ces raisons, l'**ACE appelle de ses vœux la naissance d'une profession unifiée du droit**, qui sera la profession d'avocat, identifiée par le public et lui procurant un accès lisible à l'ensemble des techniques juridiques.

Le professionnel du droit a les caractéristiques suivantes : il pratique le droit dans toutes ses dimensions, à titre principal et en alliant la compétence et la déontologie. La naissance de cette nouvelle profession unifiée des avocats permettra de mettre fin aux pratiques accessoires du droit.

L'unification des professionnels du droit n'atteindra pleinement son objectif qu'à condition que cette nouvelle profession soit représentée par une organisation nationale incluant la dimension ordinale, de sorte que la représentation de la profession à l'égard des institutions nationales et internationales sera elle-même unique.

Cette unification rendra également nécessaire le développement des structures professionnelles dans toutes les dimensions de la liberté contractuelle, par un retour au choix de la forme juridique de droit commun, dans le cadre des respects des principes d'indépendance, de secret professionnel, et de prévention du conflit d'intérêt.

L'**ACE** a remis à la Commission DARROIS une contribution écrite disponible sur notre site : <http://www.avocats-conseils.org/profession.htm>

Paris, le 10 septembre 2008